

Industrie pétrolière

Comment réduire le nombre d'accidents sur les sites pétroliers?

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Entreprise ayant intégré le caractère fondamental des mesures de sécurité dans l'industrie pétrolière nationale, la compagnie Shell Gabon a convié plusieurs opérateurs du secteur à un atelier de partage d'expériences sur cette problématique. Des réflexions qui devraient déboucher sur une approche commune relative à une harmonisation des standards de sécurité de tous les acteurs.

LA compagnie pétrolière Shell Gabon a organisé, le 1er juin à Port-Gentil, un important atelier sur le thème : « Les tendances globales en matière de sécurité dans l'industrie pétrolière, et les enseignements pour le secteur pétrolier au Gabon ».

Selon Osa Igiehon, PDG de Shell Gabon, l'objectif principal de ce symposium était de réunir l'ensemble des acteurs majeurs du secteur pétrolier (régulateurs, opérateurs et sous-traitants) autour d'une table afin de discuter des défis en matière de sécurité, et de partager les expériences respectives. En plus d'Alilat Antesleve Oyima, directeur général des Hydrocarbures et de Jaqueline Bignoumba, Présidente l'Union pétrolière gabonaise (Upega), plusieurs sociétés ont répondu présentes à cet

échange, notamment Total Gabon, Addax, Sogara, Halliburton...

Invité spécial, le Vice-président exécutif de Shell "Upstream Operated", Bart Van De Leemput, a édifié les autres opérateurs pétroliers sur l'expérience du Groupe Shell en matière de sécurité sur les sites pétroliers.

En effet, au niveau du Groupe, a-t-il indiqué, le système de gestion HSSE (Hygiène, Sûreté, Sécurité et Environnement) fournit un cadre de gestion aux différents sites applicables à travers le monde. Il garantit une gestion systématique de la sécurité et la mise en place des ressources, compétences, outils, normes et procédures adéquats.

« Notre but est d'arriver au "Zéro accident". Toutes les entreprises Shell et les entreprises qui travaillent pour nous, ainsi que les joint-ventures dans lesquelles Shell détient une participation majoritaire, sont tenues de gérer la sécurité conformément à notre politique et notre engagement HSE », a souligné Bart Van De Leemput. « Le contexte actuel du marché avec un baril de pétrole bas nous oblige tous à revoir nos coûts mais ceci ne doit pas se faire au détriment des aspects HSE, priorité des priorités », a-t-il poursuivi.

Le major pétrolier a adopté 12 règles de sécurité qui ont permis, aujourd'hui, de



Photo : F.A.

Le P-DG de Shell Gabon, Osa Igiehon, durant son intervention. Photo de droite : Photo de famille à l'issue du séminaire.



Photo : F.A.

faire baisser de manière significative le taux d'incidents sur ses sites à travers le monde. Des règles dont pourraient s'inspirer les autres compagnies.

Total Gabon, Addax Petroleum, Halliburton, Sogara ont également fait partager leurs expériences sur cette problématique. Le principal raffineur du pays a indiqué avoir réussi à atteindre le chiffre très en vogue de zéro accident ces dernières années, grâce à des mesures strictes.

« Nous pouvons atteindre une meilleure sécurité afin que le nombre d'accident sur les sites soit de 0%. Cela est possible, ce n'est pas une lubie. Il faut cependant que les efforts soient convergents, que l'on prenne des personnes qualifiées, que l'entreprise qui vient soit adéquate et que la direction de l'HSE (Hygiène sécurité et environnement) soit efficace. Ainsi nous pourrions vraiment permettre à nos entreprises d'avoir une

meilleure sécurité », a témoigné Lié Orphée Bourdes, Chef de service à la direction Qualité et Contrôles Hygiène Sécurité et Environnement à la Sogara.

RÉFÉRENTIEL • Pour le directeur général des Hydrocarbures, Alilat Antesleve Oyima, il est urgent aujourd'hui, pour prévenir certains accidents mortels comme celui d'Addax sur le site d'Obangué, de rendre obligatoire pour tous les acteurs du secteur pétrolier un référentiel d'usage. « Pour améliorer la sécurité sur les sites pétroliers, il était question que l'Etat gabonais mette en place un référentiel qui posera les bases de la sécurité que les sociétés devront respecter.

Chaque société doit posséder ce standard. Ce travail est effectué par l'administration.

Notons que ce référentiel est déjà établi. Les sociétés pourront apporter leurs amendements et leurs commentaires. Et le document final servira pour tout le monde », a indiqué le directeur général des Hydrocarbures.

Pour la présidente de l'Union pétrolière gabonaise, Jacqueline Bignoumba, ces règles standards de sécurité doivent être absolument appliquées et respectées par tous les opérateurs y compris les sous-traitants, car la sécurité n'a pas de prix. « Il n'y a pas de compromis sur les questions de sécurité. Toutes les sociétés doivent

s'y conformer, y compris les sous-traitants. Il faut savoir que les problématiques HSE sont au cœur des actions de l'Upega. Nous avons même mis en place une commission HSE qui travaille en permanence sur le sujet », a insisté la présidente de l'Upega.

Ce séminaire a permis de dégager des pistes de réflexion en termes d'actions telles que l'harmonisation des règles d'or de survie de tous les opérateurs dans la limite des règles spécifiques à leurs standards internationaux, la mise en place d'un certificat d'aptitude national pour travailler sur les sites pétroliers et qui garantirait une formation minimum aux standards HSE exigés, l'uniformisation des conditions d'obtention des permis de travail sur tous les sites pétroliers au Gabon, la multiplication des campagnes de sensibilisation aux règles/exigences HSE auprès des sous-traitants, etc.

Aussi, le PDG de Shell Gabon a-t-il remercié tous les participants pour les discussions franches et cordiales et proposé l'organisation rotatoire de cette réunion au sein de l'industrie pétrolière nationale.

Sécurité sociale

La CNSS réalise un excédent de 11,6 milliards en 2015

MSM
Libreville/Gabon

EN dépit de la morosité de l'économie nationale, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a réalisé un exercice 2015 excellent. L'organisme de prestations sociales a tenu, le 27 mai dernier, un conseil d'administration ordinaire, sous la conduite de son nouveau président du Conseil d'Administration, Henri Bekale Akwe. Les travaux de cette réunion concernaient essentiellement la clôture de l'exercice 2015.

Il en ressort que la CNSS a enregistré un excédent de 11,630 milliards de francs. Un résultat en hausse de 28% par rapport à 2014, et une trésorerie globale de 49,955 milliards de francs en hausse de 30,66% par rapport à 2014.

Grâce à l'ouverture de nouveaux droits, les prestations sociales servies aux populations ont augmenté



Photo : D.R

Une vue des membres du conseils d'administration de la CNSS

de 6% passant de 70.171 en 2014 à 73.330 en 2015. Présentant les activités au cours de l'année écoulée, le directeur général, le Dr Désiré Lasségué, a rappelé que l'action de la direction générale a porté sur les trois grands points relevant des missions régaliennes, à savoir le recouvrement des cotisations des employeurs et des travailleurs, le paiement des prestations sociales, et la veille au maintien de l'équilibre financier à long terme par la constituante des réserves

légales et en faisant au mieux les placements. L'année 2015 a connu également une baisse des assujettissements des employeurs et des travailleurs, respectivement de -35% et -2% par rapport à 2014, liée principalement à la situation économique mondiale et nationale issue de la baisse des cours du baril de pétrole avec un impact négatif sur le marché de l'emploi, pourvoyeur principal des recettes de la CNSS qui ont commencé à chuter dès le 1er trimestre 2015.

Activez vos forfaits au *222#

Forfait	validité	Prix
15 Mo	2 jours	200 F
50 Mo	7 jours	600 F
100 Mo	14 jours	1 000 F
200 Mo	30 jours	2 000 F
500 Mo	30 jours	3 000 F
1 Go	45 jours	5 500 F
2 Go	45 jours	10 000 F
4 Go	45 jours	16 000 F
6 Go	45 jours	20 000 F
15 Go	60 jours	35 000 F
40 Go	60 jours	50 000 F
200 Go	30 jours	90 000 F
2 Go (Net Net)	00h-06h	600 F

Surfez à grande vitesse sur le Meilleur Réseau 4G/4G+ d'Afrique Centrale

Gabon Telecom
L'avis vous appartient

www.gabontelecom.gi | facebook.com/GabonTelecom | Hotline : 333/06 333 333